

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

115 allée Norbert Wiener – BP 80027
30023 NIMES CEDEX 1

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
115 allée Norbert Wiener – BP 80027
30023 NIMES CEDEX 1**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
*Exercice clos au 31/12/2023***

Aux membres de l'association du COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD,

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE CANCER à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié :

- Le traitement comptable approprié des subventions d'exploitation ;
- La correcte application des modalités prévues par le règlement comptable associatif ANC 2020-08 et leur présentation notamment pour les états suivants :
 - o Le compte de résultat par origine et destination (CROD) ;
 - o Le compte d'emploi des ressources (CER).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier du conseil d'administration et des autres documents adressés aux membres du comité

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres du comité sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du conseil d'administration et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE CANCER à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre comité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NIMES, le 2 avril 2024

VENCEA
COMMISSAIRES AUX COMPTES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. DESERT', with a long horizontal stroke extending to the right.

Gwladys DESERT

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	257.62	(191.10)	66.52	66.52
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	257.62	(191.10)	66.52	66.52
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	454 890.34	(220 931.37)	233 958.97	234 267.95
Terrains				
Constructions	379 900.04	(159 634.95)	220 265.09	222 091.88
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	74 990.30	(61 296.42)	13 693.88	12 176.07
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 404.00		1 404.00	1 161.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 404.00		1 404.00	1 161.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	456 551.96	(221 122.47)	235 429.49	235 495.47
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	81 141.17		81 141.17	57 165.96
Créances clients, usagers et comptes rattachés	610.28		610.28	797.08
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	80 530.89		80 530.89	56 368.88
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 208 644.23		1 208 644.23	1 183 847.91
Valeurs mobilières de placement	885 177.88		885 177.88	926 742.84
Disponibilités	323 466.35		323 466.35	257 105.07
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 289 785.40		1 289 785.40	1 241 013.87
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 746 337.36	(221 122.47)	1 525 214.89	1 476 509.34
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 292 912.72	1 275 897.55
Réserves statutaires ou contractuelles	453 000.00	453 000.00
Réserves pour projet de l'entité	839 912.72	822 897.55
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	17 776.73	17 015.17
Situation nette (sous total)	1 310 689.45	1 292 912.72
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 310 689.45	1 292 912.72
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	13 561.93	14 473.19
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	13 561.93	14 473.19
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	40 732.00	34 310.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	40 732.00	34 310.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	121 083.11	104 848.50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 218.14	55 436.82
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	33 599.29	27 830.89
Dettes fiscales	551.00	1 550.71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 714.68	20 030.08
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	39 148.40	29 964.93
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	160 231.51	134 813.43
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 525 214.89	1 476 509.34

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	28 264.00	27 296.00	968.00	3.55 %
Ventes de biens et services	88 915.49	88 094.04	821.45	0.93 %
Ventes de biens	1 325.20	9 131.40	(7 806.20)	-85.49 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	87 590.29	78 962.64	8 627.65	10.93 %
. dont parrainages	3 671.92	4 427.50	(755.58)	-17.07 %
Concours publics et subventions d'exploitation	135 528.91	73 395.10	62 133.81	84.66 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	331 068.25	289 220.79	41 847.46	14.47 %
Dons manuels	320 193.25	284 322.29	35 870.96	12.62 %
Mécénats	10 875.00	4 898.50	5 976.50	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	209 648.64	269 827.53	(60 178.89)	-22.30 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	14 473.19	3 074.33	11 398.86	
Autres produits		200.00	(200.00)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	807 898.48	751 107.79	56 790.69	7.56 %
Achats de marchandises	710.16	3 541.62	(2 831.46)	-79.95 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	317 562.95	265 563.65	51 999.30	19.58 %
Aides financières	163 131.75	154 016.77	9 114.98	5.92 %
Impôts, taxes et versements assimilés	14 229.05	15 169.70	(940.65)	-6.20 %
Salaires et traitements	181 678.47	145 982.62	35 695.85	24.45 %
Charges sociales	65 958.29	57 496.80	8 461.49	14.72 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 867.69	14 388.35	2 479.34	17.23 %
Reports en fonds dédiés	13 561.93	9 000.00	4 561.93	50.69 %
Autres charges	37 493.72	30 589.58	6 904.14	22.57 %
CHARGES D'EXPLOITATION	811 194.01	695 749.09	115 444.92	16.59 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(3 295.53)	55 358.70	(58 654.23)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	4 543.96	4 001.60	542.36	13.55 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	14 000.00		14 000.00	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen	1 305.33		1 305.33	
PRODUITS FINANCIERS	19 849.29	4 001.60	15 847.69	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		14 000.00	(14 000.00)	
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme		27 809.64	(27 809.64)	
CHARGES FINANCIÈRES		41 809.64	(41 809.64)	
RÉSULTAT FINANCIER	19 849.29	(37 808.04)	57 657.33	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	16 553.76	17 550.66	(996.90)	-5.68 %
Sur opérations de gestion	1 773.07	1 817.70	(44.63)	-2.46 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 773.07	1 817.70	(44.63)	-2.46 %
Sur opérations de gestion	0.10	1.19	(1.09)	-91.60 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.10	1.19	(1.09)	-91.60 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 772.97	1 816.51	(43.54)	-2.40 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	550.00	2 352.00	(1 802.00)	-76.62 %
TOTAL DES PRODUITS	829 520.84	756 927.09	72 593.75	9.59 %
TOTAL DES CHARGES	811 744.11	739 911.92	71 832.19	9.71 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	17 776.73	17 015.17	761.56	4.48 %
Dons en nature	5 578.41	5 054.18	524.23	10.37 %
Prestations en nature		250.00	(250.00)	
Bénévolat	171 936.00	105 549.50	66 386.50	62.90 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	177 514.41	110 853.68	66 660.73	60.13 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	5 578.41	5 304.18	274.23	5.17 %
Personnel bénévole	171 936.00	105 549.50	66 386.50	62.90 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	177 514.41	110 853.68	66 660.73	60.13 %
NON AFFECTÉS				



GARD

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITE DU GARD

115 Allée Norbert Wiener
300 23 NIMES - BP 80027
CEDEX 1

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	5
2.1.1 <i>Préambule</i>	5
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	5
2.2 DÉROGATIONS.....	5
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	5
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	6
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	6
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	6
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	6
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	6
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	7
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	7
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	7
3.1.7 <i>Stocks</i>	8
3.1.8 <i>Etat des échéances des créances</i>	8
3.1.9 <i>Tableaux des dépréciations</i>	8
3.1.10 <i>Disponibilités</i>	9
3.1.11 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	9
3.1.12 <i>Charges constatées d'avance</i>	9
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	10
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	10
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	11
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	12
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	12
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	12
3.2.4 <i>Dettes</i>	12
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	12
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	13
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	13
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	15
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	15
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	15
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	15
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie</i>	15
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	15
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	16
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	16
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	16
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	16
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	16
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	17
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	17

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	17
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	18
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	19
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	19
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	19
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	19
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	19
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	20
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	20
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	20
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	20
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	20
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	21
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	22
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	22
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	22
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	23
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	23
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	24
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	24
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	25
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i>	25
5.2	AUTRES INFORMATIONS	25
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	25
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	26
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	26
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	26

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

Le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer est une Association fédérée de la Ligue Nationale. A ce titre il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte interne de déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

Le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer n'est pas en mesure de percevoir directement les legs, donations, assurances vie, car il n'est pas reconnu d'utilité publique.

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

Dans le cadre du développement de nos projets il a été accordé au comité 3 subventions de la CPAM du Gard pour un montant total de 87 000€ et une subvention de l'ARS pour le développement complémentaire du parcours global de soins de support pour un montant de 36 000€.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture : NEANT

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	258			258
Immobilisations corporelles	444 754	10 136		454 890
Immobilisations financières	1 161	243		1 404
Total	446 173	10 379	0	456 552

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	10 136	0
→ climatisation	2 401	
→ leds	3 491	
mobilier	2 954	
Immobilisations financières	243	0
→ caution Alès	243	
→ ...		
Total	10 379	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	191			191
Amort.Immobilisations corporelles	210 485	10 446		220 931
Amort.Immobilisations financières				
Total	210 676	10 446	0	221 122

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	20 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Matériel de Bureau	3 à 5 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 161	243		1 404
Total	1 161	243	0	1 404

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée (en mois)	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule	21 810	37	1 506
- Matériel de bureau			
- Autres			

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	1 404		1 404
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	610	610	
→ Autres Créances	80 531	80 531	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	82 545	81 141	1 404

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	495 178	510 316		14 000	
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	390 000	344 214			
Total	885 178	854 530	0	14 000	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	298 396	
Livrets et comptes épargne	826	544
Comptes à terme		
Total	299 222	544

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
→ Fournisseurs public	97	246
→		
Créances clients et comptes rattachés	610	154
→ subvention		3 600
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
dons à recevoir	2 484	
→dons à recevoir du BN	31 947	28 561
client fac à établir intragroupe		643
débiteurs divers		3 150
divers produits à recevoir	42 800	20 812
divers produits à recevoir du BN	3 164	
Disponibilités		
Total	81 102	57 166

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
...		
...		
...		
...		
...		
Total	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	453 000								453 000	
→ Fonds de réserve générale	822 898				17 015				839 913	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	17 015		17 015		17 777		17 015		17 777	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	1 292 913	0	17 015	0	34 792	0	17 015	0	1 310 690	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Report en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		63 510	14 473	13 562	14 473	13 562
Subvention fédération addiction	2021	29 510	5 473	0	5 473	0
Subvention ARS	2022	9 000	9 000	0	9 000	0
Subvention cpam tatou	2023	25 000		13 562		13 562
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		63 510	14 473	13 562	14 473	13 562

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	34 310	6 422		40 732
→				
Total	34 310	6 422	0	40 732

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 218	57 218		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	34 150	34 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	29 459	29 459		
Produits constatés d'avance	39 148	39 148		
Total	159 975	159 975	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	449	1 443
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	449	1 443
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	33 701	27 939
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 094	5 294
→ Caisse de retraite	1 779	1 564
→ Caisse de prévoyance	3 506	3 170
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	16 338	13 090
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	5 882	4 713
→ Prélèvement à la source	102	108
Total	34 150	29 382

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	57 218	55 437
→ FNP - Factures non parvenues	46 828	45 696
Fournisseurs Intragroupe	7 368	6 053
Fournisseurs Public	3 022	3 688
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	29 715	20 030
Honoraires c a c	10 500	10 000
Aides ménagères aux malades	3 350	1 147
Subventions	614	614
Honoraires intervenants auprès des malades	13 884	7 266
notes de frais bénévoles	917	443
Divers	450	560
Total	86 933	75 467

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE 030 - COMITÉ DU GARD	EMPLOIS	Décembre 2023	
		TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION			
1. MISSIONS SOCIALES		608 607,36	500 292,72
1.1 Réalisées en France		608 607,36	500 292,72
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		499 518,98	385 204,34
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		115 088,38	115 088,38
1.2 Réalisées à l'étranger			
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme			
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		120 355,13	116 535,21
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		114 855,13	111 342,13
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		5 500,00	5 193,08
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		62 247,69	44 197,59
3.1 Frais d'information et de communication		8 803,35	8 803,35
3.2 Frais de fonctionnement		51 306,60	33 256,60
3.3 Autres charges		2 137,74	2 137,64
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		6 422,00	6 422,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		550,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		13 561,98	
TOTAL CHARGES		811 744,11	667 447,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT		1 776,72	

LA LIGUE 030 - COMITÉ DU GARD	RESSOURCES	Décembre 2023	
		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-581 857,65	-581 857,65
1.1 Cotisations sans contrepartie		-28 264,00	-28 264,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-331 068,25	-331 068,25
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-222 525,40	-222 525,40
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-88 661,09	
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises		-3 671,92	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-78 216,10	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-1 773,07	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-135 528,91	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-14 000,00	-14 000,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-14 473,19	
TOTAL		-829 520,84	-595 857,65

LA LIGUE 030 - COMITÉ DU GARD	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023	
		TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		154 742,40	154 742,40
Réalisées en France		154 742,40	154 742,40
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		5 578,41	5 578,41
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		17 193,60	17 193,60
TOTAL		177 514,41	177 514,41

LA LIGUE 030 - COMITÉ DU GARD	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023	
		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-177 514,41	-177 514,41
Bénévolat		-171 936,00	-171 936,00
Prestations en nature			
Dons en nature		-5 578,41	-5 578,41
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-177 514,41	-177 514,41

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 150 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total Australie	150
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	150

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

Le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer n'est pas en mesure de percevoir directement les legs, donations, assurances vie, car il n'est pas reconnue d'utilité publique.

Le montant des legs/assurances vie reversés par la Ligue Nationale contre le cancer s'élève à : 100 835.10€

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...	131 433	166 544
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Manifestations	39 864	32 236
Ventes	1 325	9 131
Activités de récupérations	40 458	40 168
Autres produits affectés MS	1 046	2 331
Prestations et autres ventes	2 550	
Produits financiers	5 849	4 002
Total	222 525	254 412

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Parrainage et recherche de partenariat	4 179	4 428
Contributions financières reçues	78 216	103 284
Produits exceptionnels	1 773	1 817
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Total	84 168	109 529

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	14 473	3 074
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	14 473	3 074

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée au réel des actions au cours de l'année. Les charges indirectes, par leur caractère permanent font l'objet d'une affectation selon la clé de répartition validée par le conseil d'administration en date du 14/12/2023

- 78 % à l'aide aux malades
- 5 % à la prévention
- 10 % au fonctionnement
- 1 % à la recherche
- 6 % à la formation

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Charges indirectes	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement
Loyer	13 945			
Assurance	2 102	83		839
Electricité et eau	2 402	175		1 747
Téléphone	1 578	162		1 606
Affranchissement	853	138	5 514	1 370
Locations mobilières	0	269		2 692
Charges de copropriété	110	222		2 222
Ent/biens immo	0	62		612
Ent/biens mobiliers	2 532	523		4 870
Maintenance	0			390
Taxes locales	377	588		5 873
Total	23 899	2 222	5 514	22 221

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	130 050	107 361
Actions d'information, de prévention et de dépistage	59 981	47 027
Actions de formation	16 717	14 542
Actions de recherche	1 376	1 294
Actions de récupération et manifestation	7 786	7 959
Frais d'appel aux dons et legs	16 930	12 318
Frais de fonctionnement (dont communication)	14 797	12 979
Total	247 637	203 480

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	365 027	310 215
Actions d'information, prévention,dépistage	92 017	77 389
Actions de formation	21 210	17 606
Actions de recherche	11 034	9 510
Actions autres	4 231	3 882
Total	493 519	418 602
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	552	862
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	114 536	91 112
Actions autres		
Total	115 088	91 974

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	8 803	4 821
Frais de gestion		
Achats et charges externes	27 764	30 123
Impôts et taxes	6 052	6 841
Charges de personnels	8 412	10 992
Autres charges de gestion courante	2 138	32 045
cotisation statutaire	8 989	7 494
Total	62 158	92 316

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	13 562	14 473
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	13 562	14 473

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	171 936	105 550
Prestation	Tarif négocié		250
Dons en nature		5 578	5 054
Total		177 514	110 854

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisation à l'étranger						
	Par l'organisme	à d'autres organismes	Par l'organisme	à d'autres organismes					
Achats de marchandises	191				215				710
Variation de stock	199 403				29 311				317 563
Autres achats et charges externes	48 043	115 088							163 131
Aides financières	8 183				6 018				14 230
Impôts, taxes et versement assimilés	149 755				14 336				181 679
Salaires et traitements	58 369				461				65 958
Charges sociales	9 401				1045				16 868
Dotations aux amortissements et dépréciations								6 422	
Dotations aux provisions									
Report en fonds dédiés								13 562	
Autres charges	20 174				10 863				
Charges financières									
Charges exceptionnelles									
Participations des salariés aux résultats									
Impôt sur les bénéfices	550								550
TOTAL	494 069	115 088	0	0	62 249	6 422	0	13 562	811 744

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisation à l'étranger			
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger		
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations de services				
Dons en nature	154 742		17 194	5 578
Personnel bénévole				

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	10 500
Total	10 500

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
remboursements subventions	723
secours malades non encaissés	1 050
→ ...	
→ ...	
Total	1 773
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

13/03/2024 - 10:14

LA LIQUE	030 - COMITÉ DU GARD	Décembre 2023	Décembre 2022
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		500 292,72	445 852,47
1.1 Réalisées en France		500 292,72	445 852,47
Actions réalisées par l'organisme		385 204,34	354 353,89
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		275 449,29	268 003,62
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		73 279,81	55 351,98
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		21 209,65	17 606,45
Actions de société et politique de santé		4 231,24	3 881,84
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		11 034,35	9 510,00
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		115 088,38	91 498,58
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		552,09	386,53
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		114 536,29	91 112,05
Programmes nationaux		14 536,29	11 112,05
Programmes régionaux et départementaux		100 000,00	80 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		116 535,21	95 822,29
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		111 342,13	95 822,29
Frais d'appel de dons		69 297,47	63 963,14
Frais d'appel de legs			
Frais traitements des dons		28 613,52	22 721,19
Frais de traitements des legs		331,76	568,17
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		8 021,70	3 634,12
Activités de récupérations		5 077,73	4 935,67
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		5 193,08	
Frais de recherche partenariat		5 193,08	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		44 197,59	82 922,58
3.1 Frais d'information et de communication		8 803,35	4 821,47
Frais d'information et de communication externe		6 390,63	2 430,84
Frais d'information et de communication interne		2 412,72	2 390,63
3.2 Frais de fonctionnement		33 256,60	41 755,18
Frais de gestion		17 543,37	26 883,65
Formation administrative		672,04	536,37
Impôts et taxes		6 051,97	6 841,32
Cotisation statutaire 10%		8 989,22	7 493,84
3.3 Autres charges		2 137,64	36 345,93
Charges financières		1 093,07	33 976,85
Dotations aux amortissements		1 044,57	2 369,08
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		661 025,52	624 597,34
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		6 422,00	17 107,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		667 447,52	641 704,34

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	154 742,40	86 125,07
Réalisées à l'étranger	154 742,40	86 125,07
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
	5 578,41	21 287,69
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
	17 193,60	3 440,92
TOTAL	177 514,41	110 853,68

LA LIQUE	030 - COMITÉ DU GARD	Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-581 857,65	-570 928,82
1.1 Cotisations sans contrepartie		-28 264,00	-27 296,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-331 068,25	-289 220,79
Dons manuels non affectés		-317 608,95	-275 385,81
Dons manuels affectés		-2 584,30	-8 936,48
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-10 875,00	-4 898,50
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-222 525,40	-254 412,03
Manifestations		-39 864,00	-32 235,69
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 325,20	-9 131,40
Prestations et autres ventes		-2 549,80	
Activités de récupération		-40 458,31	-40 167,99
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-1 046,26	-2 331,46
Autres produits affectés			
Produits financiers		-5 849,29	-4 001,60
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-131 432,54	-166 543,89
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-14 000,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-595 857,65	-570 928,82
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-71 589,87	-70 775,52
TOTAL		-667 447,52	-641 704,34

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	-224 011,02	-164 516,85
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-71 589,87	-70 775,52
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		11 281,35
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	-295 600,89	-224 011,02

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-177 514,41
Bénévolat		-171 936,00
Prestations en nature		-250,00
Dons en nature		-5 578,41
TOTAL		-177 514,41

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009		5 940			5 940	720	720
2010		935			935	1 934	1 934
2011		0			0	2 065	2 065
2012		782			782	1 516	1 516
2013		3 576			3 576	1 258	1 258
2014		20 492			20 492	1 900	1 900
2015		4 316			4 316	3 527	3 527
2016		4 599			4 599	4 350	4 350
2017		3 001			3 001	3 975	3 975
2018		3 144	1 422		1 812	4 203	3 838
2019		1 483			1 483	3 670	3 226
2020		869			869	3 653	3 209
2021		2 171			2 171	2 384	2 215
2022		2 844			2 844	2 205	2 205
2023		10 137			10 137	2 886	2 886
Total		64 289	1 422		62 957	40 246	38 824

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Ne concerne pas le comité du Gard de la Ligue Contre le Cancer

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	125	9950	6,05	171936
Total	137	9 950	6	171 936

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	7	8 644	4,75
Personnel mis à disposition	0		
CES et/ou autres....	0		
Total	7	8 644	4,75

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	10 247
6257 - Réceptions	Restauration	102
6064 - Autre fournitures	cartouches imprimante	90
6063 - Fourniture ent.	petit matériel	560
...	...	
	Total	10 999

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3533 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
115 ALLEE NORBERT WIENER – BP 80027
30023 NIMES CEDEX 1**

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre comité, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à NIMES, le 2 avril 2024

VENCEA
Commissaires aux comptes



Gwladys DESERT